

Administration communale **1941 VOLLEGES**

*Homologation du plan d'affectation de zones
(PAZ) pour les secteurs de L'Artisier,
de Comboutry, de La Creuse
et d'Etiez*

1. Introduction

A la suite de la lettre du 14.10.1998 (réf. DSA/CS) du Service de la protection de l'environnement (SPE), ainsi que des réunions conjointes du 11.5.1999 et du 5.7.1999 à Vollèges entre le SPE et l'Administration communale de Vollèges, nous formulons de nouvelles propositions pour le plan d'affectation de zones (PAZ, en cours de révision) de la Commune concernant :

- la carrière de L'Artisier
- la carrière de Comboutry
- l'ancienne carrière de La Creuse
- la zone de compostage de La Creuse
- la zone artisanale d'Etiez.

2. Secteurs à inclure dans une zone d'extraction des matériaux

2.1 Carrière de L'Artisier

2.1.1 Géologie

La carrière de L'Artisier exploite les calcaires gréseux et spathiques qui appartiennent au Lias du domaine helvétique (coordonnées moyennes : 578'150/104'400, altitude : 1'100 m).

Le rocher montre des variations de faciès importantes (visite des lieux du 28.4.1999). On observe des calcaires spathiques, schisteux, fracturés, avec des veines de calcite (cf. photo n° 1, dossier photographique en annexe 1), des alternances de bancs calcaires de 5 cm d'épaisseur avec des bancs marneux de 1 à 2 cm d'épaisseur (photo n° 2), ainsi que des calcaires gréseux massifs se débitant en bancs centimétriques homogènes, peu fracturés (photo n° 3). Nous nous trouvons donc en présence d'un gisement de type disséminé.

La carrière se situe hors des zones de protection des eaux souterraines.

On ne note pas d'instabilité majeure dans le site de la carrière.

2.1.2 Exploitation

La carrière de L'Artisier est actuellement exploitée dans sa partie est. Les méthodes utilisées pour l'extraction font intervenir le minage à la poudre noire. Deux pelles rétros, un trax à pneus et deux compresseurs pour marteau-piqueur sont également utilisés dans le cadre de l'extraction des matériaux.

Le type de gisement disséminé implique qu'il faut extraire un grand volume de roches par rapport au principal matériel recherché, à savoir des dalles de couverture pour toitures (calcaires gréseux en plaques). M. José Rodriguez, exploitant de la carrière, commercialise environ 150 m³ de dalles par année, ce qui correspond à 20 % du matériel extrait. Il pense qu'en l'état actuel, il peut exploiter la carrière pendant encore une année et demi.

60 % des matériaux sont employés comme blocs d'enrochements, pierres pour murs de soutènement ou pierres de taille.

Les stériles constituent environ 20 % du volume total de roches extraites. Actuellement, ils sont simplement déversés sur le remblai à l'aval de la carrière. L'instabilité créée par l'accumulation des matériaux peut entraîner des mouvements de terrain et couper la route forestière menant à la carrière de L'Artisier (par exemple, le glissement du marin de la carrière de L'Artisier du 20.3.1995, rapport TISSIERES 1995). Une valorisation de toutes les qualités de pierres extraites est donc nécessaire.

2.2 Carrière de Comboutry

2.2.1 Géologie

La carrière de Comboutry se situe dans la même couche géologique que la carrière de L'Artisier (coordonnées moyennes : 57°100/104°550, altitude : 1'190 m). On y observe également des variations de faciès importantes, constituées d'alternances centimétriques de calcaires et de marnes côtoyant des calcaires gréseux fracturés (photos n° 4 et 5). Des matériaux pouvant servir à la fabrication des dalles sont également présents (calcaires gréseux en plaques).

2.2.2 Exploitation

La carrière de Comboutry est actuellement abandonnée. M. José Rodriguez souhaite reprendre son exploitation.

2.3 Plan d'affectation de zones

A la suite de la séance du 5.7.1999, la commune de Vollèges a fait part de son intention de placer le secteur des **carrières de L'Artisier et de Comboutry en zone d'extraction des matériaux**. Cette zone englobe les plus grands affleurements calcaires qui apparaissent entre les deux carrières (calcaires gréseux en plaques du Lias). Il se trouve en majeure partie sur terrain bourgeoisial, et empiète aussi sur la parcelle privée n° 3541 (situation à l'annexe 2).

Le secteur défini n'intègre pas la forêt située au nord-est de la carrière de L'Artisier, car en raison du diamètre des arbres (jusqu'à 50 cm), l'affectation de ce secteur en zone d'extraction nécessiterait une autorisation de défrichement.

Le secteur défini se situe hors des zones de protection des eaux souterraines. Il est également délimité afin de ne pas toucher ou déstabiliser les chemins existants proches de ce site.

Nous estimons que le volume total de rocher à exploiter s'élève à 30'000 m³.

3. Aménagement de l'ancienne carrière de La Creuse

3.1 Situation actuelle

L'ancienne carrière de La Creuse se situe dans la zone SIII de protection de la source de Comboutry (annexe 2). La visite effectuée le 28.4.1999 a permis de constater qu'un rocher calcaire fracturé forme un surplomb au sommet de la carrière (photos n° 6 à 8). Des blocs d'un volume inférieur à 1 m³ peuvent s'en détacher.

3.2 Plan d'affectation de zones

La carrière de La Creuse ne peut plus être exploitée puisqu'elle se situe partiellement en zone SIII. Elle sera donc fermée et remise en état. Nous recommandons de purger le sommet surplombant de la carrière lors des travaux de remise en état, afin d'éviter les chutes de blocs.

Le secteur de la carrière situé hors de la zone SIII sera inclu dans une **zone de dépôt de matériaux**, la remise en état des lieux prévoyant un remblayage de cette partie du site. Ce secteur accueillera également le **compost** de La Creuse, qui doit être déplacé (cf. chapitre 4), ainsi qu'un **centre de tri** des déchets.

4. Zone de compostage de La Creuse

4.1 Situation actuelle

La zone de compostage de La Creuse se situe à l'intérieur de la zone SIII de la source de Comboutry. Il n'existe pas de système de récupération pour les eaux usées du compost.

4.2 Plan d'affectation de zones

Le compost doit être déplacé en dehors de la zone SIII de la source de Comboutry.

Le nouveau compost trouvera place dans la partie ouest de l'ancienne carrière de La Creuse dans le secteur inclu en zone de dépôt des matériaux (chapitre 3.2 et annexe 2).

5. Site Carron à Etiez

5.1 Situation actuelle

L'entreprise Carron utilise actuellement la parcelle n° 1166 à Etiez comme zone de dépôt provisoire pour les matériaux gravelo-sablo-pierreux qu'elle prélève au moyen d'une dragueline dans la Dranse (situation à l'annexe 3). Il ne s'agit là que d'un dépôt provisoire, car les matériaux devraient être transférés sur le site de Langeraya près du Merdenson.

5.2 Plan d'affectation de zones

La parcelle n° 1166, propriété de la Commune de Vollèges, servira de lieu de traitement des matériaux pour différentes graves et de recyclage pour les enrobés. Sur le plan d'affectation de zones, la parcelle sera incluse dans une **zone artisanale**.



Philippe AVIOLAT



Pascal TISSIERES

Distribution

Administration communale, 1941 Vollèges

Service de la protection de l'environnement, Place des Cèdres, 1950 Sion

Liste des annexes

- Annexe 1 : Dossier photographique du 28.4.1999
- Annexe 2 : Carrières de L'Artisier, de Comboutry et de La Creuse - Proposition de modification du plan d'affectation de zones (PAZ) en cours d'élaboration, échelle 1:5'000
- Annexe 3 : Gravière d'Etiez - Proposition pour le plan d'affectation de zones (PAZ) en cours d'élaboration, échelle 1:5'000

Etude géologique des carrières de la Commune de Vollèges

Carrière de L'Artisier

Dossier photographique du 28.4.1999



← Photo n° 1

Calcaires schisteux, fracturés, avec veines de calcite recoupant la schistosité (échelle : 20 cm).



Photo n° 2 →

Alternances de bancs calcaires de 5 cm d'épaisseur avec des bancs marneux de 1 à 2 cm d'épaisseur.

Etude géologique des carrières de la Commune de Vollèges

Carrière de L'Artisier

Dossier photographique du 28.4.1999

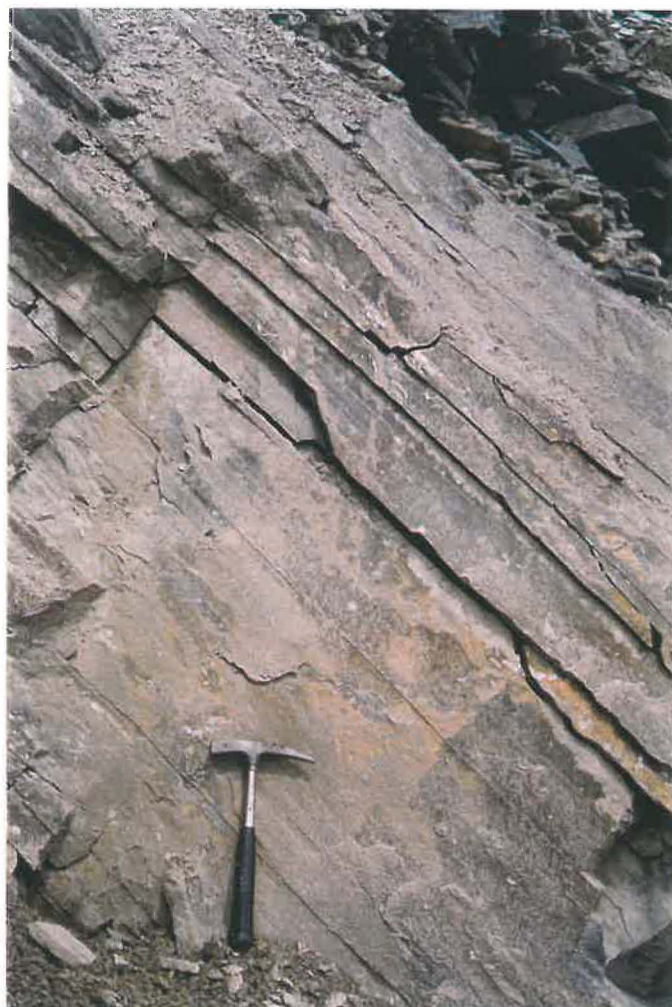


Photo n° 3 Calcaires massifs se débitant en bancs centimétriques homogènes, peu fracturés.

Etude géologique des carrières de la Commune de Vollèges

Carrière de Comboutry

Dossier photographique du 28.4.1999



↑

Photo n° 4

Alternances centimétriques de calcaires et de marnes.

← **Photo n° 5**

Calcaires gréseux fracturés.

Etude géologique des carrières de la Commune de Vollèges

Carrière de La Creuse

Dossier photographique du 28.4.1999

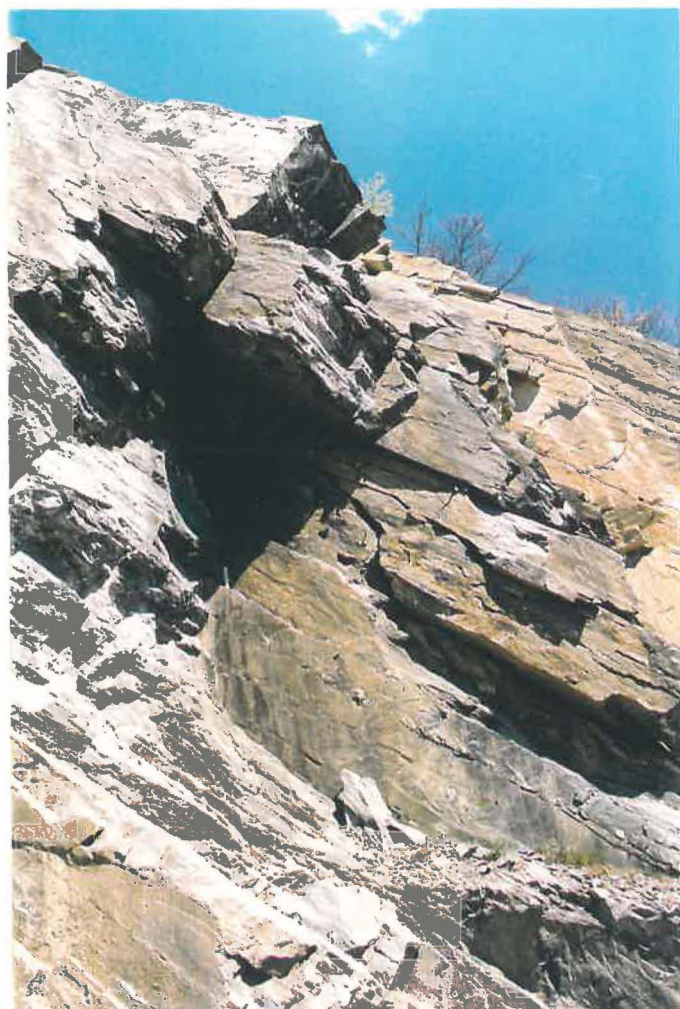


Photo n° 6 Vue générale de la carrière de La Creuse avec emplacements des deux principaux surplombs.

Etude géologique des carrières de la Commune de Vollèges

Carrière de La Creuse

Dossier photographique du 28.4.1999



← **Photo n° 7**

Détail du surplomb n° 1
(échelle : 20 cm).



Photo n° 8 →

Détail du surplomb n° 2
(échelle : 20 cm).

**Administration communale
1941 VOLLEGES**

**Carrières de L'Artisier, de Comboutry et
de La Creuse**

**Proposition de modification du plan d'affectation
de zones (PAZ) en cours d'élaboration**

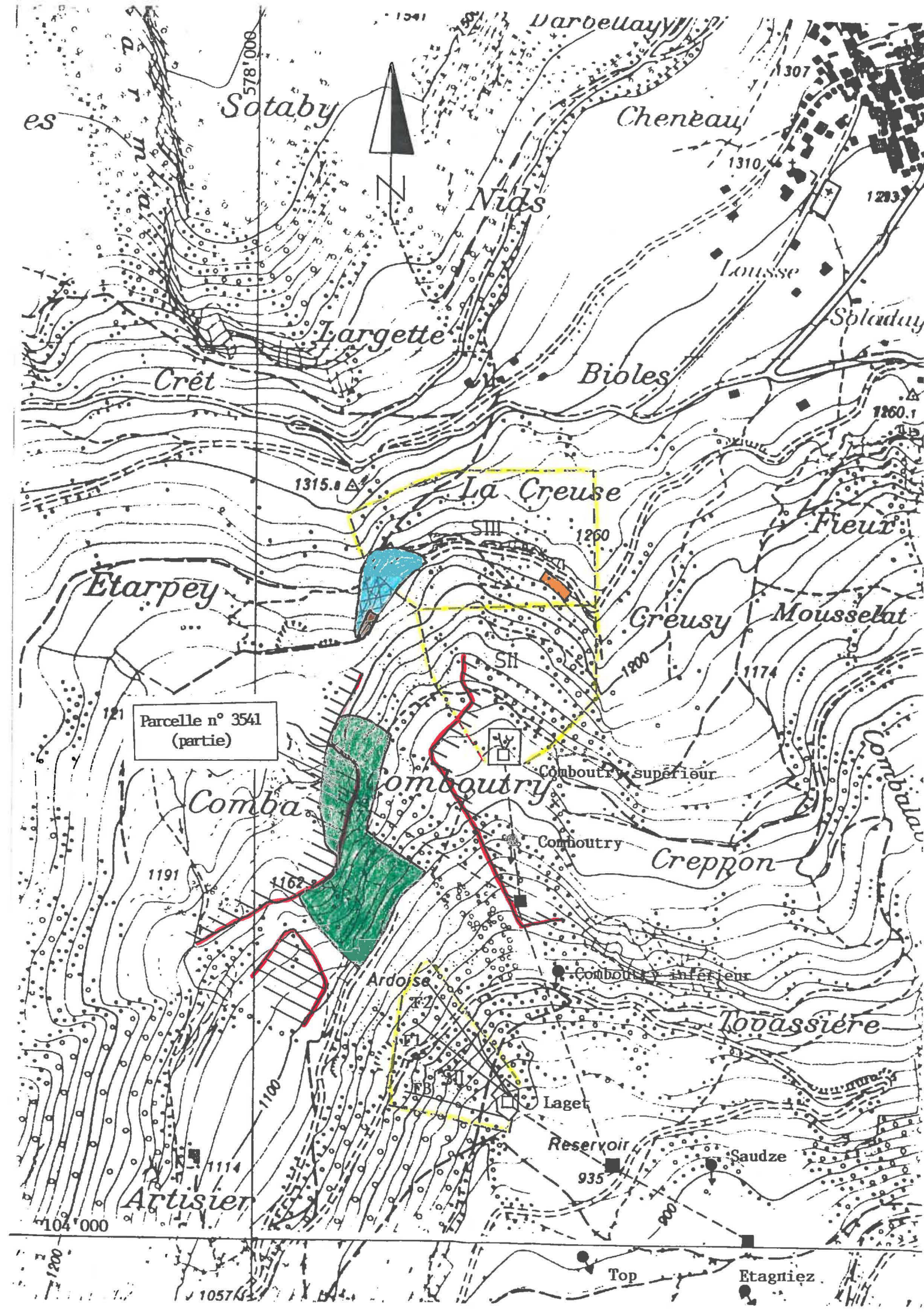
Echelle 1:5'000

Légende :

-  fermeture de la carrière et remise en état du site
-  nouvelle zone de dépôt des matériaux
-  zone de compostage à déplacer hors de la zone de protection des sources
-  nouvelle zone de compostage + centre de tri des déchets
-  zone d'extraction des matériaux
-  propriété privée
-  limite entre propriété privée et propriété de la Bourgeoisie
-  zone de protection des sources

Bureau d'ingénieur P. Tissières

Martigny, le 15 juillet 1999



Administration
1941 VOL

Gravière

Proposition pour le
de zones (PAZ) en c

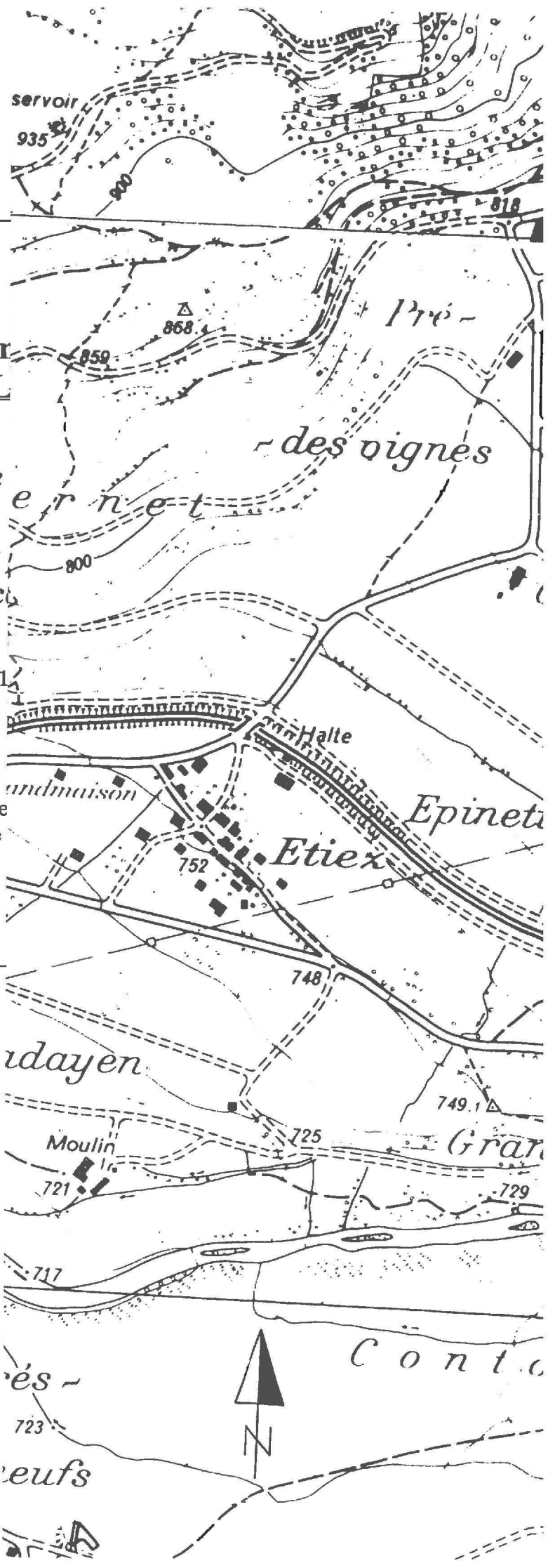
Echelle 1

Légende :



"Zone artisanale" à re
zones (PAZ) (la zone

Bureau d'ingénieur P. Tissières



PLAN D'AFFECTATION DE ZONES

ZONES A BÂTIR: Chemin

Légendes



périmètre de la zone à bâtir



zone faible densité 2



zone faible densité 2 à aménager



aire forestière

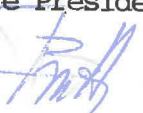


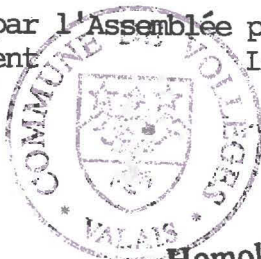
zone d'activité sportive
destinée au ski de fond

18.11.2002

échelle 1/2'000



approuvé par l'Assemblée primaire en séance du 16.12.02
Le Président  Le secrétaire 



Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du ... 14 mai 2003

Droit de sceau: Fr. 150.-

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:

